

comme étant un autre bill. C'est un fouillis indescriptible. Il me faut encore répéter que le grand défaut de ce projet de loi, c'est qu'il élimine le contrôle du gouvernement par le Parlement. On nous présente un projet omnibus, tout comme c'est le cas pour les bills omnibus des subsides, et l'on ne s'occupe en rien des détails.

• (8.30 p.m.)

En ce qui concerne le rappel au Règlement dont on a discuté à l'époque de la présentation initiale de ce bill, je me range au point de vue d'un éditorial paru dans l'*Ottawa Journal* il y a environ une semaine. En tant que députés, nous serions ridicules de tomber dans l'autre extrême et de dire que tous les petits détails doivent faire l'objet d'un projet de loi distinct. Certes, ce dont nous avons besoin, c'est d'un gouvernement qui ait quelque sens de ses responsabilités vis-à-vis du Parlement, qui nous présente les choses de façon raisonnable. Ce n'est pas le cas ici et cela n'a pas été le cas pour bien des projets de loi qui nous ont été présentés.

On a eu l'occasion d'en faire l'expérience lorsqu'il s'est agi de la période des questions, du budget des dépenses et de bills omnibus de ce genre. Au nom de l'efficacité, au nom de la technocratie, pour être pratiques enfin, on nous demande une fois pour toutes de libérer le gouvernement de l'obligation d'avoir recours au Parlement pour restructurer ses propres affaires. Or, les affaires du gouvernement ne sont pas les siennes propres, elles sont celles du Parlement, donc du peuple canadien. Je crois que cela est très important.

En commençant, j'ai dit que nous avions aujourd'hui entendu de nombreux discours vivants et brillants et que je n'essaierais pas de m'y mesurer, mais que j'étais très sérieux, et je le suis. Je ne pense pas que ce soit le fait d'un bon gouvernement, que cela doive amener de bons rapports avec le Parlement ou favoriser le bien du pays, qu'on nous présente un bill comme celui-ci, où sont réunis le bon et le mauvais. Je songe aux dispositions relatives aux fonctionnaires aspirant à la retraite, assorties d'un droit dictatorial à mettre les gens à l'écart, pourvus de pensions insuffisantes, qu'ils soient disposés ou non à partir. De même, je ne crois pas recommandable d'amoindrir le contrôle du Parlement sur les affaires de l'État. Le gouvernement est au pouvoir pour une certaine période, parce que les Canadiens ont opté pour lui en votant. Les représentants du peuple sont là pour gérer l'entreprise, mais elle ne leur appartient pas, et ils ne devraient pas agir comme ils le font par l'intermédiaire du bill C-207.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ce bill a déjà été décrit de différentes façons, et on l'a poliment qualifié de sac à surprise. L'expression convient sans doute aussi bien au bill qu'à la politique globale du gouvernement. En l'occurrence, le gouvernement fait une ou deux bonnes propositions, puis il y ajoute de la camelote, dont une bonne partie sera nuisible, et il essaie de faire adopter le bill de force par la Chambre des communes et le Parlement. L'arrogance du gouvernement se manifeste non seulement dans le fatras dont il encombre le bill, mais dans le fait que, du

moins jusqu'ici, il ne s'est même pas donné la peine de répondre à des critiques sérieuses et sincères. Le gouvernement demeure silencieux et compte sur ses troupes pour imposer le bill à la Chambre, sans égard aux critiques.

M. Bell: Le ministre rit.

L'hon. M. Stanfield: Les événements qui se sont déroulés à la Chambre cet après-midi ont démontré, une fois encore, la façon dont le gouvernement compte agir au niveau du cabinet et comment il entend traiter avec le Parlement et le pays. Je ferai quelques observations supplémentaires à ce sujet lorsque je parlerai du bill. Je tiens à rappeler au gouvernement que le seul fait de créer un nouvel organisme ne garantit pas que des mesures efficaces seront prises. Ce bill a de nombreux aspects; certains sont attrayants, d'autres dynamiques et certains représentent d'honnêtes tentatives d'amélioration mais je ne saurais en dire autant du reste. Nous sommes tous disposés, par exemple, à appuyer le principe de la création d'un ministère fédéral de l'Environnement. Comme l'a dit l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), chaque député, à un moment ou à un autre, a demandé qu'une mesure de cet ordre soit prise. Mais ce n'est pas en créant un ministère de plus que l'on pourra s'assurer que des mesures efficaces seront prises.

En ce qui concerne la pollution, je remarque que le bill ne mentionne pas de processus de collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces. Il semble que cette lacune ne déplaît pas outre mesure au gouvernement car elle pourra lui servir d'échappatoire, et Dieu sait si ce gouvernement a pris l'habitude d'y recourir récemment. La première partie du bill qui, bien qu'indirectement, concerne la pollution traite d'un problème important. Le contrôle de la pollution est l'un des défis les plus ardues qui nous aient été lancés et l'on ne saurait nier l'importance d'une mesure tendant à créer un organisme chargé de ce problème.

L'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre a parlé ce soir de certaines dispositions de ce projet de loi concernant la retraite obligatoire. Je dois me déclarer en complet accord avec lui à ce sujet; il est aberrant de considérer comme une simple question de réciprocité le fait que le gouvernement prenne le droit de mettre un employé à la retraite pour la simple raison que l'employé a le droit de le demander.

Le changement prévoyant la retraite obligatoire semble difficilement compatible avec le genre de sécurité de la carrière que le Parlement a tenté d'établir au cours des années.

En ce qui concerne les dispositions du bill C-207 en général, une fois que nous quittons le domaine de la pollution et la question de la retraite, si habilement analysée par le député de Winnipeg-Nord-Centre, nous pénétrons dans le domaine des formules et des structures pour laisser la substance loin en arrière. De cette façon, je crois que ce bill symbolise l'attitude du gouvernement actuel, parce que c'est un gouvernement qui se sent beaucoup plus à l'aise pour traiter de structures et de formules qu'il peut manipuler qu'il ne l'est pour s'attaquer à la substance des problèmes. Cette opinion sur l'attitude du gouvernement de l'heure ne se limite pas aux députés de mon parti.